

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

-ooOoo---

Le mardi 27 septembre 2022, à 19 H 00, le Conseil Communautaire s'est réuni, en l'Hôtel Communautaire de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 21 septembre 2022, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, GAQUÈRE Raymond, SCAILLIEREZ Philippe, DAGBERT Julien, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, SOUILLIART Virginie, DE CARRION Alain (à partir de la question 6), IDZIAK Ludovic, PÉDRINI Lélío, CHRETIEN Bruno, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DEBUSNE Emmanuelle, DELANNOY Alain, DEPAEUW Didier, DRUMÉZ Philippe, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, GIBSON Pierre-Emmanuel, HENNEBELLE Dominique, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danielle, MEYFROIDT Sylvie, MULLET Rosemonde, OGIEZ Gérard, SELIN Pierre, ALLEMAN Joëlle, BARROIS Alain, BARRÉ Bertrand, BERROYER Béatrice, BERROYER Lysiane, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, BOMMART Émilie, BOULART Annie, BOUVART Guy, BRAND Hervé, CANLERS Guy, CARINCOTTE Annie-Claude, CASTELL Jean-François, LANNES Daniel, CORDONNIER Francis, CRETEL Didier, DEFEBVIN Freddy, DELEPINE Michèle, DELETRE Bernard, DELHAYE Nicole, DELPLACE Jean-François, DELPLANQUE Émeline, DEMULIER Jérôme, DESSE Jean-Michel, DEWALLE Daniel, DISSAUX Thierry, DOMART Sylvie, DOUVRY Jean-Marie, DUBY Sophie, DUMONT Gérard, BRAEM Christel, ELAZOUZI Hakim, FLAJOLLET Christophe, GAROT Line, GLUSZAK Franck, HANNEBICQ Franck, HENNEBELLE André, LEFEBVRE Marie-Paule, ROYER Brigitte, IMBERT Jacqueline, JURCZYK Jean-François, LECOMTE Maurice, LEGRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LEVEUGLE Emmanuelle, LOISEAU Ginette, LOISON Jasmine, MACKÉ Jean-Marie, MAESELE Fabrice, MALBRANQUE Gérard, MARCELLAK Serge, TRACHE Christelle, MATTON Claudette, MERLIN Régine, MILLE Robert, MOYAERT Dorothee, NEVEU Jean, NOREL Francis, PAJOT Ludovic, PERRIN Patrick, PHILIPPE Danièle, PICQUE Arnaud, PROOT Janine, PRUD'HOMME Sandrine, PRUVOST Jean-Pierre, WOZNY Isabelle, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, SAINT-ANDRÉ Stéphane, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, SWITALSKI Jacques, TOURSEL-DERUELLE Karine, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VIVIEN Michel, VIVIER Ewa, VOISEUX Dominique, WILLEMAND Isabelle

PROCURATIONS :

BOSSART Steve donne procuration à DAGBERT Julien, DELELIS Bernard donne procuration à GAQUÈRE Raymond, DE CARRION Alain donne procuration à IDZIAK Ludovic (jusqu'à la question 5), DELECOURT Dominique donne procuration à DRUMÉZ Philippe, BERTIER

Jacky donne procuration à PÉDRINI Lélío, BLOCH Karine donne procuration à LEMOINE Jacky, CLAREBOUT Marie-Paule donne procuration à THELLIER David, DECOURCELLE Catherine donne procuration à OGIEZ Gérard, DESQUIRET Christophe donne procuration à MEYFROIDT Sylvie, FIGENWALD Arnaud donne procuration à LEFEBVRE Nadine, FONTAINE Joëlle donne procuration à LEGRAND Jean-Michel, FOUCAULT Gregory donne procuration à DEBUSNE Emmanuelle, FURGEROT Jean-Marc donne procuration à DUCROCQ Alain, HEUGUE Éric donne procuration à SELIN Pierre, MARGEZ Maryse donne procuration à MERLIN Régine, TASSEZ Thierry donne procuration à SANSEN Jean-Pierre, TOMMASI Céline donne procuration à DEBAS Gregory, WALLET Frédéric donne procuration à DELHAYE Nicole

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

BERRIER Philibert, EDOUARD Eric, BECUWE Pierre, BEUGIN Élodie, CLEMENT Jean-Pierre, CLERY Véronique, COCQ Marcel, DASSONVAL Michel, DELANNOY Marie-Josephe, FLAHAUT Jacques, FLAHAUT Karine, FLAJOLET André, HOLVOET Marie-Pierre, HOUYEZ Chloé, LEFEBVRE Daniel, LEVENT Isabelle, OPIGEZ Dorothée, PREVOST Denis, RUS Ludivine, TAILLY Gilles, TOURTOY Patrick, TRACHE Bruno

Monsieur IDZIAK Ludovic est élu Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
27 septembre 2022

POLITIQUE DE LA VILLE

RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE SUR LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BETHUNE-BRUAY - ANNEE 2021 –
MODALITES DE CONSULTATION DES COMMUNES ET DES CONSEILS
CITOYENS

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Le décret n°2015-1118 du 3 septembre 2015 prévoit la production par l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) signataire d'un Contrat de Ville, d'un rapport sur la mise en œuvre de la Politique de la Ville sur son territoire. Ce rapport présenté à l'assemblée délibérante précise les actions que l'EPCI mène sur son territoire, les orientations et programmes de nature à améliorer la situation dans les quartiers de la géographie prioritaire.

Le projet de rapport établi par l'EPCI est soumis pour avis aux Conseils municipaux concernés et aux Conseils Citoyens de chacun des quartiers prioritaires selon les modalités prévues par délibération de l'EPCI (le cas échéant aux autres signataires du Contrat). Le délai qui leur est réservé pour formuler un avis ne peut être inférieur à un mois. A défaut de réponse dans le délai imparti, l'avis est réputé favorable.

Au titre de la mise en œuvre en 2021, il est proposé à l'Assemblée de valider le processus suivant :

- Production du projet de rapport 2021 visé par Monsieur le Conseiller délégué en charge de la Politique de la Ville arrêté au « 27 septembre 2022 », date du Conseil communautaire,
- Le projet de rapport sera transmis à compter du 3 octobre 2022 aux Maires des communes concernées ainsi qu'aux Président(e)s des Conseils Citoyens installés dans les quartiers prioritaires. Les communes et les Conseils Citoyens seront invités à formuler un avis à adresser à la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay au plus tard pour le 7 novembre 2022,
- Le projet de rapport amendé des avis des Conseils municipaux et Conseils Citoyens et des compléments éventuels en lien avec les observations formulées, sera présenté pour approbation lors de la séance du Conseil communautaire qui suivra,
- Le rapport définitif approuvé par l'Assemblée sera alors mis à disposition du public pour consultation au siège de la Communauté d'Agglomération, au sein de ses antennes et dans les mairies des communes concernées par la Politique de la Ville jusqu'à la production d'un nouveau rapport annuel en 2023.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Cohésion Sociale » réunie le 15 septembre 2022, il est proposé à l'Assemblée d'approuver le rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville sur la Communauté d'Agglomération au titre de l'année 2021 et les modalités de consultation des communes et Conseils Citoyens. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,
Le Conseil communautaire,
A la majorité absolue,

APPROUVE le rapport sur la mise en œuvre de la Politique de la Ville sur la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, au titre de l'année 2021, tel qu'annexé à la présente délibération et les modalités de consultation des communes et Conseils Citoyens en vue de son adoption définitive, conformément au décret n°2015-1118 du 3 septembre 2015.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,

Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
Le Conseiller délégué,

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **29 SEP. 2022**

Et de la publication le : **04 OCT. 2022**
Par délégation du Président,
Le Conseiller délégué,



EDOUARD Eric



EDOUARD Eric



Contrat de Ville

RAPPORT SUR LA MISE EN
ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE
LA VILLE PAR LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

2021

Version projet
Arrêtée au 27 septembre 2022

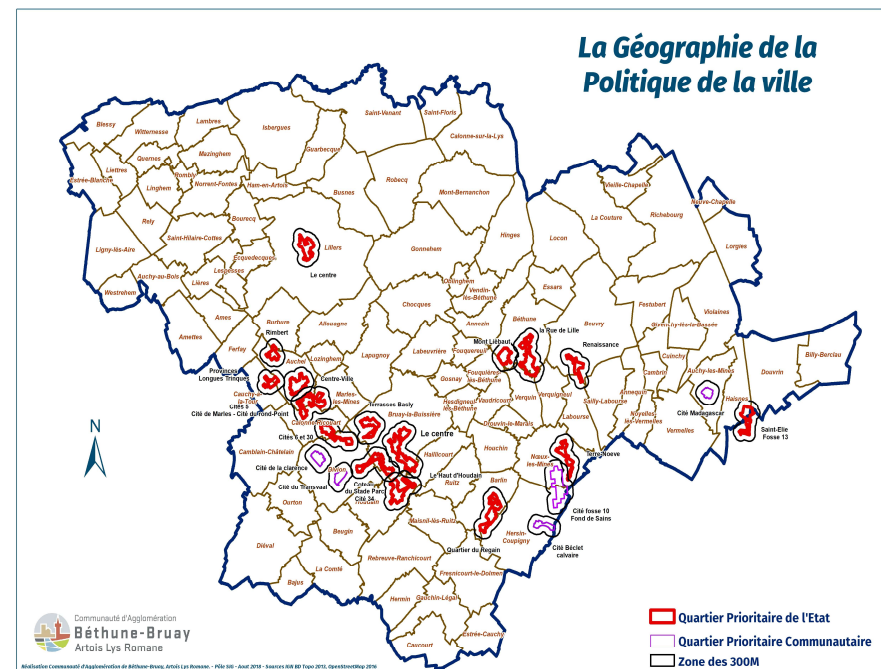
Par délégation du Président

Eric EDOUARD

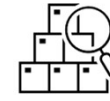
La politique de la Ville sur l'Agglomération

La Communauté d'Agglomération co-pilote avec l'Etat, la mise en œuvre de la **Politique de Ville**, une compétence obligatoire pour l'intercommunalité.

Le Contrat de Ville a été signé au printemps 2015. Cette formalisation du Contrat a été le point de déclenchement des actions dans l'ensemble des communes concernées, actions dont l'ambition vise à sortir des difficultés constatées, par une collaboration renforcée des partenaires, les habitants des quartiers fragiles > 21 quartiers concernés sur le territoire dont 16 QPV reconnus par l'Etat.



La mise en
œuvre du
Contrat de Ville
en 2021



L'année 2021 s'est inscrite dans la continuité de 2020 largement impactée par la crise sanitaire qui a accentué la précarité économique et sociale des populations les plus vulnérables.

La programmation du Contrat de Ville Année 2021

La programmation prévisionnelle 2021 a représenté un montant total de **6 931 143 €** de dépenses cumulées au profit des QPV.

Sur les **141 projets déposés**, **122 actions** ont été soutenues au titre des crédits de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires - ANCT.

Les thématiques relevant de la **réussite éducative**, du **renforcement du lien social** et de **l'insertion socio-professionnelle** des habitants des quartiers prioritaires mobilisent **72% des crédits** de la programmation (69% en 2020).

Programmation 2021

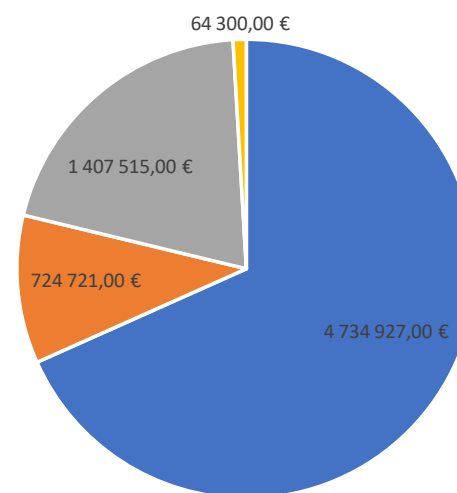
Répartition financière par pilier

PILIER DU CONTRAT DE VILLE	CONTRIBUTIONS	TAUX
COHESION SOCIALE	4 734 927,00 €	68,3
CADRE DE VIE, RENOUVELLEMENT URBAIN	724 721,00 €	10,5
EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	1 407 515,00 €	20,3
PILOTAGE, QUALIFICATION DES ACTEURS, EVALUATION	64 300,00 €	0,9
Total	6 931 463,00 €	100,0

Le pilier « **Cohésion Sociale** » mobilise **68,3%** des crédits de la programmation annuelle.

Il représente 87% des crédits de l'Etat fléchés vers les quartiers prioritaires.

Répartition financière par pilier du Contrat de Ville - programmation 2021



- COHESION SOCIALE
- CADRE DE VIE, RENOUVELLEMENT URBAIN
- EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
- PILOTAGE, QUALIFICATION DES ACTEURS, EVALUATION

Programmation 2021

Répartition entre droit commun et crédits spécifiques

COHESION SOCIALE		EMPLOI & ATTRACTIVITE ECONOMIQUE		CADRE DE VIE		PILOTAGE DU CONTRAT	
Crédits de "droit commun"	Crédits spécifiques	Crédits de "droit commun"	Crédits spécifiques	Crédits de "droit commun"	Crédits spécifiques	Crédits de "droit commun"	Crédits spécifiques
2 030 892 €	2 704 035 €	704 966 €	702 549 €	52 050 €	672 671 €	11 025 €	53 275 €

Sur un total engagé de 6 931 463 €

59,6% des crédits de la programmation sont des **crédits spécifiques**
« Politique Ville »

TOTAL 4 132 530,00 €

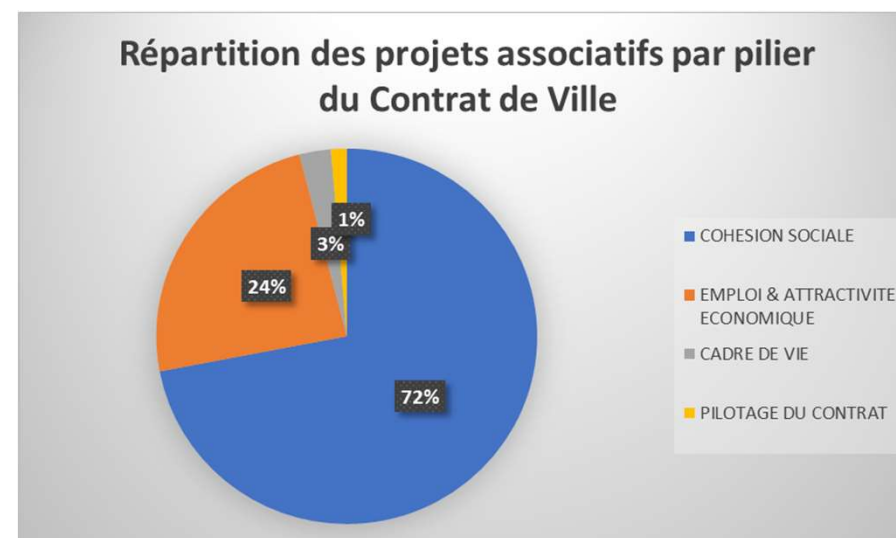
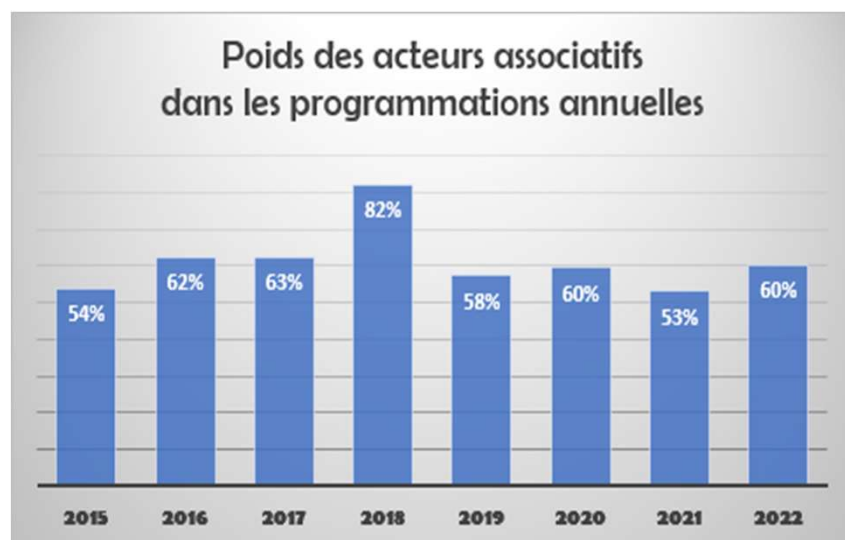
Programmation 2021

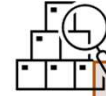
Mobilisation des opérateurs associatifs



L'impact de la crise sanitaire a engendré une baisse du nombre d'actions portées par les acteurs associatifs en 2021

Année de programmation	Nombre de projets portés par les acteurs associatifs	COHESION SOCIALE	EMPLOI & ATTRACTIVITE ECONOMIQUE	CADRE DE VIE	PILOTAGE DU CONTRAT
2021	75	54	18	2	1
	%	72,0	24,0	2,7	1,3





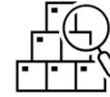
Le fonds de cohésion sociale de la Communauté d'Agglomération

Une enveloppe FCS de **92 921 €** de la CABBALR a permis de soutenir **22 projets** associatifs en faveur des habitants et acteurs des quartiers en 2021.

5 axes d'intervention pour ces crédits spécifiques :

- le soutien aux actions des conseils citoyens
- le déploiement d'une action locale à l'échelle intercommunale
- l'appui aux petites associations de quartier
- la qualification des acteurs des quartiers
- l'inclusion numérique

Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane			Fonds de Cohésion Sociale 2021
1. Soutenir les projets portés par les Conseils Citoyens			
CONSEIL CITOYEN RENAISSANCE - BEUVRY	"Les habitants acteurs de leur environnement et de leur patrimoine"	2 000 €	
CONSEIL CITOYEN RENAISSANCE - BEUVRY	"Fêtes et faites 2020"	2 000 €	
CONSEIL CITOYEN LE REGAIN - BARLIN	"Ze radio"	1 500 €	
CONSEIL CITOYEN LE REGAIN - BARLIN	"Recréer du lien post covid-19"	1 250 €	
Total 1. Soutenir les projets portés par les Conseils Citoyens			6 750 €
2. Aider au déploiement d'une action locale exemplaire à une échelle intercommunale			
MISSION LOCALE DE L'ARTOIS	"Sport-Aventure-Mobilité (S.A.M.)"	18 246 €	
Total 2. Aider au déploiement d'une action locale exemplaire à une échelle intercommunale			18 246 €
3. Soutenir les projets des associations de proximité ou de quartier			
BOOKKAFE	"Passe-moi ta recette !" (CPO)	2 000 €	
ALIM	"Accompagnement des habitants vers l'émancipation"	2 000 €	
CAFEMELEON	"Café des enfants de Béthune, au Mont Liébaut et Rue de Lille"	2 000 €	
LA COMPAGNIE GRAIN DE SEL	"La Conciergeries en QPV : expérimentation d'un nouveau modèle économique"	1 000 €	
ASSOCIATION JEUNESSE ET FAMILLE DE RIMBERT	"Animation jeunesse et famille"	1 000 €	
U.S. BEUVRY	"Activons nos quartiers via le foot"	2 000 €	
AEP MILLENIUM	"Street : quand le jazz et le hip hop se rencontrent dans la rue"	1 350 €	
ART ET FACT	"L'inclusion sociale par les arts"	2 000 €	
ACTIONS ET SERVICES POUR UN AVENIR SOLIDAIRE ET ANIMATION DANS LA CITE - ASAS ADLC	"Mobiliser les habitants et les partenaires"	2 000 €	
MAISON DE L'EUROPE EN ARTOIS	"Enfants et Familles d'Europe"	2 000 €	
COMPAGNIE NOUTIQUE	"Bons baisers de l'Aoûtologie"	2 000 €	
Total 3. Soutenir les projets des associations de proximité ou de quartier			19 350 €
4. Soutenir les formations-actions visant à qualifier les acteurs des quartiers et soutien aux études			
FRANCE MEDIATION	"Montée en compétences et mise en réseau des médiateurs sociaux du territoire"	5 675 €	
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU PAS-DE-CALAIS	Valeur de la République dans la cité	10 000 €	
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU PAS-DE-CALAIS	Luttons contre les discriminations, "Jouons la carte de la fraternité"	6 000 €	
EGAE - D'EGAL A EGAE	"Accompagnement et qualification des opérateurs sur l'intégration de l'égalité dans les projets" - phase 3	5 000 €	
CLUB DES ENTREPRENEURS DE L'E.S.S.	"L'E.S.S., vers une nouvelle dynamique territoriale" - phase 2	6 900 €	
Total 4. Soutenir les formations-actions visant à qualifier les acteurs des quartiers et soutien aux études			33 575 €
5. Soutenir les actions intercommunales concourant à l'inclusion numérique des habitants			
ASSOCIATION DEVANDYOU	"Qualification des aidants numériques de la CABBALR"	15 000 €	
Total 5. Soutenir les actions intercommunales concourant à l'inclusion numérique des habitants			15 000 €
Total Fonds de Cohésion Sociale			Année 2021 92 921 €



Les fonds de concours Politique de la Ville de la Communauté d'Agglomération

169 541 € ont été attribués à **3 communes** au titre du fonds concours spécifique « Politique de la Ville » en 2021 :

Divion

Rénovation de la salle Mancey

Montant du Fonds de Concours

68 049 €

Bruay-La-Buissière

Création d'une aire de jeux – terrasses Basly

32 111 €

Hersin-Coupigny

Création d'une maison de la solidarité

69 381 €

« Focus » Actions 2021



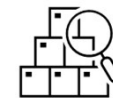
Focus 1

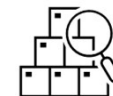
Qualification des Aidants Numériques

Opérateur : Dév And You

L'action consiste à former les bénévoles associatifs, agents contractuels, salariés d'association ou des communes en contact avec des publics touchés par la fracture numérique dans les quartiers prioritaires : 42 aidants numériques intervenant dans les quartiers formés en 2021.

Objectif recherché : structurer et poursuivre la montée en compétences du réseau des « aidants » et favoriser l'émergence d'« espaces numériques » dans les communes en géographie prioritaire (lieux ressources - structures relais en QPV).





Focus 2

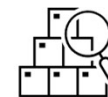
Lutte contre les discriminations

Opérateur : CABBALR - Extracité

L'action a consisté à co-construire un plan de lutte contre les discriminations avec les acteurs de la politique de la ville du territoire. Plusieurs thématiques ont été mises en avant pour la prise en compte de cet axe transversal du contrat de ville : l'emploi, le logement, la santé.

Objectif recherché : éviter les situations de discrimination dans les actions du Contrat de Ville. Accompagner le développement d'actions en faveur de l'égalité femmes-hommes avec des intervenants qualifiés : Egae, Ligue de l'Enseignement....





Focus 3

Job & Go ! De l'Artois à l'Europe pour l'emploi

Opérateur : association Léo-Lagrange



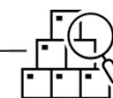
L'action proposée aux jeunes issus des quartiers avait pour objectif leur insertion socioprofessionnelle par le biais d'une mobilité de groupe à l'étranger. Ainsi, en 2021, parmi 50 jeunes sensibilisés au cœur des quartiers, 10 jeunes ont pu bénéficier d'un séjour en immersion professionnelle au Portugal (Lisbonne) et d'un suivi individualisé.

Objectif recherché : favoriser la mobilité des jeunes à l'international en leur proposant un séjour collectif (cible professionnelle)



Focus 4

Mission d'appui aux équipes des Programmes de Réussite Educative (PRE)



Opérateur : CABBALR – aZ Etudes et Conseils

L'action visait à outiller/valoriser les équipes des 9 PRE du territoire (Auchel, Barlin, Beuvry, Béthune, Bruay-La-Buissière, Calonne-Ricouart, Divion, Marles-les-Mines et de Lillers) qui accompagnent près de 500 enfants âgés de 2 à 16 ans.

Enjeu : le volet éducatif représente un axe fort du Contrat de Ville. Le diagnostic territorial réalisé dans le cadre de l'élaboration du Contrat de Ville du territoire avait mis en évidence un niveau de scolarisation et de formation relativement bas et un taux de décrochage scolaire inquiétant au sein des quartiers prioritaires.

Objectif recherché : donner des outils et constituer un réseau PRE



Programme National de Renouvellement Urbain

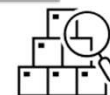


Le Programme National de Renouvellement Urbain

Le Mont-Liébaud à Béthune / Le Centre à Bruay

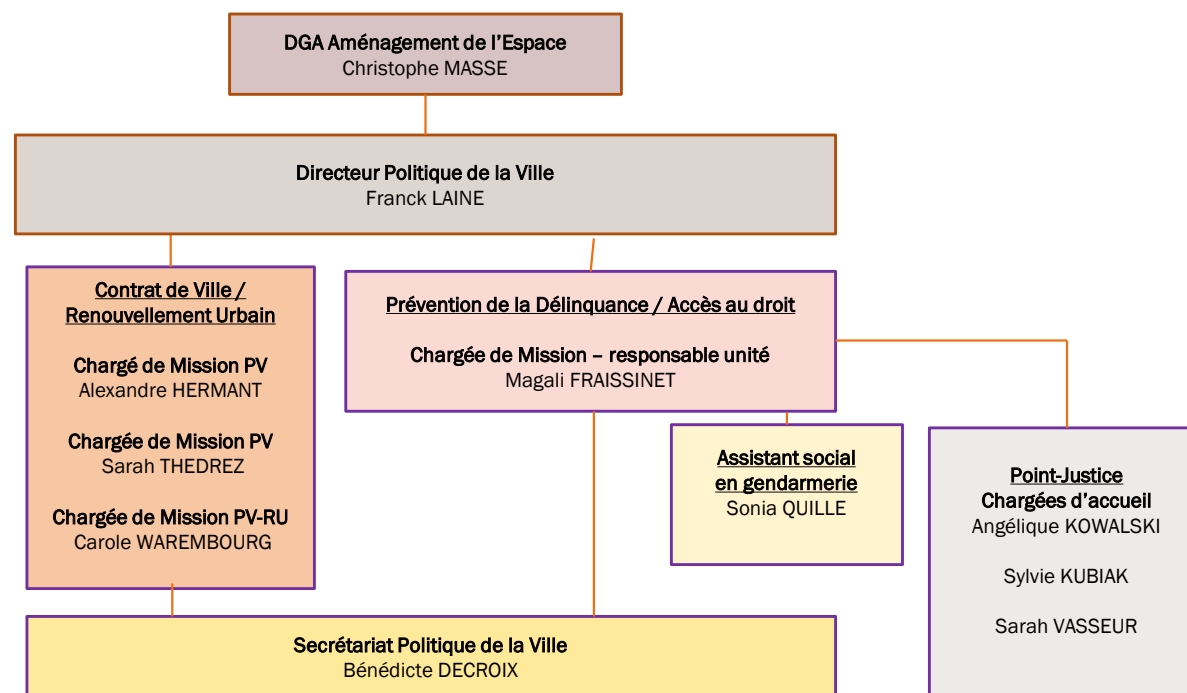
En novembre 2021, la CABBALR a coordonné avec l'Etat la première revue de projets du PNRU qui concerne les quartiers du **Mont-Liébaud à Béthune** et **Le Centre à Bruay-La-Buissière**.

Le **déploiement opérationnel** a notamment été activé en 2021 via différentes maîtrises d'ouvrage : dépôt du permis de construire par l'ANCT pour l'équipement commercial boulevard des Etats-Unis à Béthune, mission de maîtrise d'œuvre sur les espaces publics par la Ville de Bruay, commissions de relogement inter-bailleurs des ménages impactés par les démolitions des résidences Artois et Alsace à Bruay-La-Buissière, étude sur le centre J.Monnet 1 par l'Agglomération...



Le service
« Politique de la
Ville » de
l'Agglomération

Organisation du service « Politique de la Ville » Communauté d'Agglomération





A wide-angle photograph of a long, straight asphalt road stretching towards the horizon. The road has a dashed white center line and solid white edge lines. The sun is low on the horizon, creating a bright glow and long shadows. The sky is a mix of blue and orange. The landscape on either side of the road is flat and grassy.

Perspectives...

Perspectives...

Avec une année 2021 encore impactée par les effets de la crise sanitaire, les priorités d'intervention dans les quartiers prioritaires décidées en comité de pilotage annuel pour 2022 ont conduit à un recentrage afin de répondre aux situations d'urgence et apporter le soutien aux publics les plus fragiles. Dans cette optique, intercommunalité, communes et associations devront œuvrer en 2022 à :



Le Contrat de Ville (et mesures associées) est prorogé **jusqu'au 31 décembre 2023.**

2022 sera l'année de l'évaluation du Contrat de Ville > élus, associations, partenaires, signataires seront consultés pour dresser un bilan « partagé » et définir de nouvelles orientations pour la politique de la Ville de demain...